



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Lancement du nouveau portail internet du Ministère de l'Équipement et du Transport (07/10/2013)**

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement et du Transport a tenu, le lundi 07 octobre 2013 au siège du Ministère, une conférence de presse pour présenter le nouveau portail internet de ce ministère.

Le nouveau portail internet dont l'adresse est **www.equipementtransport.gov.ma** vise la proximité de l'administration au citoyen à travers différents services électroniques, notamment :

- la saisie en ligne des dossiers de permis de conduire ;
- la consultation des infractions au code de la route ;
- le suivi en ligne de la production des cartes à puces : permis de conduire et cartes grises ;
- la gestion des inscriptions aux sessions de formation obligatoires des conducteurs professionnels ;
- une télé-procédure pour la prise en charge des demandes des agences de location de voitures sans chauffeurs ;
- un système de gestion des réclamations en ligne ;
- la dématérialisation des procédures de qualification, classification et agrément des entreprises et BET.

Ce nouveau portail internet est totalement repensé pour l'ensemble de ses utilisateurs dans un principe de simplicité et d'efficacité. Au design résolument moderne et organisé en rubriques, il :

- fournit sur chaque page des informations contextuelles sur les différents secteurs ;
- propose un accès facile à l'information ;
- permet aux professionnels un accès direct aux procédures et formulaires relatifs aux différents services proposés et autorisations délivrées par le ministère ;
- permet également d'avoir accès à une pluralité de documents relatifs au fonctionnement des différents secteurs.

Quant aux contacts et réclamations, il bénéficie de nouvelles fonctionnalités qui permettent de mettre, rapidement, l'internaute en relation avec son interlocuteur.